

1 Million
Pour toi chaque jour
 Souscris à ton forfait à partir de 300F
 *909#
 Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

Le Millionnaire c'est moi!

Togocom

Ni à gauche ni à droite même pas au centre

Prix 250 fcfa

Le Libéral

N°608

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 1er Février 2023

Nouveau poste de péage de Tabligbo : Toutes les catégories de véhicules désormais au guichet P.6



Cdt Ghota GWALIBA, DG de l'ANCY

L'OTM a tenu son Assemblée générale électorale P.4

■ **Traité sur le Commerce des Armes dans l'espace CEDEAO :** P.5

Un atelier régional en cours à Lomé

■ **Déclaration de biens et avoirs :** Campagne nationale d'information et de sensibilisation du Médiateur de la République

LES BANQUES DANS LE COLLIMATEUR DES CYBER-ATTAQUES :

L'ANCY sensibilise

Immersion dans le monde agricole: La vision de Faure Gnassingbé partagée avec les agriculteurs P.3&4



Journée Internationale de la Douane : Placer le capital humain au cœur de la transformation du service douanier

Comme chaque année, la Journée Internationale de la Douane a été commémorée ce 26 janvier 2023 à Lomé par les administrations douanières togolaises. Placée sous le thème : « *Accompagner la nouvelle génération : promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière* », l'édition de cette année devra amener les autorités en charge du secteur des douanes à mener des actions qui contribueront à placer le capital humain et en particulier la nouvelle génération au cœur de la transformation du service douanier.

Le thème retenu cette année est dédié spécifiquement aux efforts déployés par les administrations douanières pour accompagner les fonctionnaires des douanes actuels et du futur, encourager le partage des



connaissances et renforcer le sentiment de fierté d'appartenir à la communauté douanière mondiale.

« En dépit du phénomène de transformation numérique accélérée qu'a connu notre société ces dernières décennies, le capital humain reste et demeure le socle de tout processus de changement. Les études les plus récentes ont d'ailleurs mis en évidence son caractère déterminant dans la croissance et le développement économique des nations. Ces efforts d'adaptation liés à l'évolution de l'environnement, pour être pérennes, méritent d'être communiqués aux générations nouvelles. C'est ce qui ressort de la thématique de cette journée, visant principalement la validation des acquis de l'expérience au profit de la jeune génération. C'est également le cas des stratégies de réussite mises en place par les ressources humaines, lesquelles tendent à favoriser la montée en compétence des collaborateurs. Dans cette perspective, la formation et l'encadrement sont les deux principaux outils des ressources humaines et appellent un processus établi pour identifier, évaluer, cadrer et développer les compétences des collaborateurs, à les accompagner dans leur carrière et émancipation personnelle » a expliqué le Commissaire des Douanes et Droits Indirects (CDDI), ESSIEN Atta Krakra. En effet, les connaissances, les compétences acquises le savoir-faire et le savoir-être

sont les principales composantes du capital humain dont la douane a besoin comme toute organisation. Ces composantes fondamentales constituent la ressource essentielle de la productivité de toute entité. Cependant, de par leur nature évolutive et dynamique, elles nécessitent une actualisation régulière. C'est dans cette optique que l'OTR s'est doté d'un Institut de formation pour le renforcement des capacités du personnel avec des résultats salutaires pour plusieurs promotions déjà formées. La multiplication des séances de recyclage, des formations initiales et continues et de plus en plus la promotion de la jeune génération à des postes de responsabilité sont entre autres des résultats probants enregistrés par l'OTR en la matière. Les douanes contribuent à l'édification des nations, facilitent les relations économiques entre les pays et protègent les citoyens contre le trafic illicite. Une noble mission qui développe un sentiment de fierté auprès des agents douaniers vis-à-vis de leur profession. Il revient donc à la jeune génération, plus ouverte aux dernières technologies et aux nouveaux styles de vie de prendre davantage conscience de sa responsabilité pour améliorer son environnement professionnel afin d'assurer le rayonnement de la douane togolaise. ■

La rédaction

Extrémisme violent et djihadisme/ Fondation "Pierre angulaire"

Mettre à l'abri ce grand foyer de recrutement

La fondation "Pierre angulaire" a offert des repas chauds à près d'une centaine de jeunes démunis le dimanche dernier à Agoè-Nyivé. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une grande campagne nationale lancée par la fondation, qui vise à encadrer cette couche vulnérable de notre société, afin de le préserver des affres de l'extrémisme violent et du djihadisme.

Composés des enfants de la rue, des mendiants, des portefaix des marchés, cette couche est globalement marquée par la précarité, ce qui ouvre la voie à plusieurs tentations. Pour la Présidente de la fondation, il s'agit de faire de ce foyer potentiel de recrutement un partenaire de



premier choix dans la lutte et de contribuer du même coup à l'épanouissement de cette frange sociale.

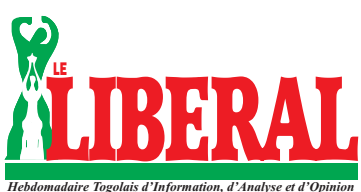
Pour ce faire, la fondation "Pierre angulaire" s'est engagée à leur fournir régulièrement des repas chauds, à les accompagner dans leurs différentes activités notamment dans leur besoin d'apprentissage d'un métier, sur le plan sportif et personnel. Elle a également entrepris de leur établir des actes administratifs comme les actes de naissance, les certificats de nationalité et la carte nationale d'identité.

Périodiquement, des rencontres de sensibilisation, de divertissement vont meubler les quotidiens de ces jeunes qui constituent la première base opérationnelle nationale de la fondation dans sa contribution à la lutte contre le terrorisme qui menace le Togo. Cap sur les autres régions du Togo pour la même opération. ■

Nousy reviendrons!

Démocrate

**LE LIBÉRAL, c'est
tous les mercredis**



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires

Déclaration de biens et avoirs : Campagne nationale d'information et de sensibilisation du Médiateur de la République

Le Médiateur de la République est en campagne nationale d'information et de sensibilisation sur la déclaration de biens et des avoirs. Lancée au cours d'un atelier hier à Lomé par le ministre en charge des droits de l'homme, Christian Trimua, en présence de plusieurs acteurs de haut niveau, cette campagne vise à mobiliser les citoyens togolais autour du processus de déclaration de biens et des avoirs. Elle va informer et sensibiliser ces derniers sur le concept, son importance et les principes de base qui le guident.

Il s'agira également de permettre la compréhension commune de l'esprit et de la lettre des instruments juridiques en la matière, susciter la confiance et adhésion des assujettis au processus et amener chaque acteur à connaître et à prendre conscience du rôle et des responsabilités de chacun dans le processus.

Pour Mme Awa Nana Daboya, Médiateur de la République, l'Institution s'est vue attribuer la lourde charge de recevoir ces déclarations de par l'article 145 de la constitution dans le souci de promouvoir la transparence dans l'exercice



des services publics, de garantir l'intégrité, l'honnêteté et la probité des serviteurs de l'Etat, et de prévenir l'enrichissement illicite chez les hautes personnalités et hauts fonctionnaires.

Pour elle, le grand défi a été de créer les conditions favorables

pour la réussite de ce processus à travers les échanges avec les assujettis et premiers concernés autour de ce nouvel outil de bonne gouvernance.

"Le Médiateur de la République entend toucher les assujettis de tous horizons à

savoir ceux de l'administration civile, des élus locaux et nationaux des forces de défense et de sécurité, et des partis politiques sur l'ensemble du territoire national par une campagne faite de rencontres pour sensibiliser ces derniers, renforcer leurs connaissances sur les principes de base en la matière et leur permettre d'avoir le même niveau de compréhension de ce mécanisme." a-t-elle confié.

Pour sa part, le ministre des droits de l'homme s'est réjoui de la mise en route de ce mécanisme. Il a invité les assujettis ou non à s'en

imprégner car tout Togolais a un intérêt quelconque à œuvrer à forger un Togo moderne, inclusif et développé. D'ailleurs, a-t-il relevé, l'ensemble du gouvernement s'est déjà exercé et est prêt à y souscrire dans ce mois de février.

Dans le cadre de cette campagne, il est prévu deux ateliers dans le Grand Lomé et cinq autres dans les régions économiques du pays. Aperçu sur l'Institution du Médiateur de la République Togolaise, missions, organisation et fonctionnement, la procédure de la déclaration de biens et avoirs au Togo et la présentation du formulaire de déclaration de biens et avoirs, voilà autant de thématiques qui vont meubler ces rencontres.■

Démocrate

Immersion dans le monde agricole: La vision de Faure Gnassingbé partagée avec les agriculteurs

Le Forum des Producteurs Agricoles du Togo (FoPAT) a pris fin samedi 28 janvier dernier à Tsévié dans la région maritime. Après l'étape de Dapaong, les activités du forum ont pris la direction de la région maritime pour se tenir pendant trois jours dans la ville de Tsévié. Placé sous le thème : « Transformation structurelle de l'agriculture togolaise : défis et perspectives », ce forum a offert un cadre d'échanges d'écoute et de partage d'expériences pour une gestion inclusive du secteur agricole.

Ce que l'on retient particulièrement de cette initiative présidentielle c'est bien la présence effective du Chef de l'Etat aux côtés des paysans. Que ce soit à Dapaong pour l'ouverture ou à Tsévié pour l'apothéose, le leader togolais s'est personnellement déplacé sur les lieux pour échanger directement avec les différents acteurs du secteur agricole et ainsi toucher du doigt les vraies réalités du monde agricole. Rappelant que les réformes initiées ces dernières années dans le secteur agricole visent à faire des producteurs de véritables entrepreneurs et acteurs de développement socioéconomique, il a détaillé sa vision pour l'agriculture togolaise : « Le développement du Togo passe par le développement de l'agriculture. Ce que nous faisons aujourd'hui doit contribuer à la création de la richesse dans notre pays et que le producteur agricole soit une fierté nationale en faisant de lui un véritable entrepreneur



agricole. Nous devons renforcer la sécurité alimentaire, travailler à la souveraineté alimentaire et permettre à nos braves agriculteurs de vivre décemment de leur labeur » a insisté Faure Gnassingbé.

Tout comme il l'a fait à Dapaong dans l'extrême nord du pays, le numéro 1 togolais a eu des échanges directs avec les producteurs des huit préfectures de la région maritime (Agoè, Avé, Bas-Mono, Golfe, Lacs, Vo, Yoto et Zio) sur les nouvelles stratégies et les programmes, projets et réformes initiés pour un meilleur développement de la chaîne

des valeurs agricoles. Réaffirmant son engagement à accompagner davantage les producteurs agricoles pour un choix équilibré des filières agricoles, le développement des cultures contre-saison, la mécanisation et la maîtrise de l'eau, le Président de la République a rassuré l'ensemble des acteurs du monde agricole quant à son engagement à mettre en place des infrastructures de soutien et des mécanismes de financement en vue de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans toutes les régions économiques du pays. « Je suis confiant en nos capacités à

parvenir à l'équilibre de la balance commerciale en matière agricole et progresser ainsi rapidement en nous appuyant sur les forces de notre économie » a-t-il ajouté. En face, le monde des agriculteurs n'a pas hésité à exprimer ses préoccupations majeures au Président de la République. Réduction des prix des intrants agricoles, politique d'irrigation plus avancée, ou encore installation d'usines de transformation de certains produits constituent le résumé des attentes exprimées. « Nous souhaiterions aussi de la part du gouvernement, des financements pour nos activités agricoles » a indiqué Ama Takoda, un producteur de la localité. Et au Chef de l'Etat de répondre : « L'agriculture que nous visons pour demain, c'est celle de la mécanisation, de l'irrigation, de l'exportation et que les banques courent derrière vous (agriculteurs ndr) pour les financements. Je suis sûr

qu'en travaillant, ensemble avec nos partenaires, nous allons trouver solutions à ces problèmes » a-t-il indiqué.

Conscient que l'autosuffisance alimentaire peut aider le pays à préserver une partie de ses ressources allouées aux importations, le Chef de l'Etat à réitéré sa détermination à améliorer la productivité dans chaque filière afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations des denrées alimentaires. Etant donné que l'amélioration de la productivité passe par la modernisation du secteur, le Chef de l'Etat a remis lors de son passage dans les deux localités des lots de matériels et d'équipements aux acteurs du monde agricole pour rendre meilleures les conditions de travail et accroître ainsi la productivité. Ces lots de matériels sont composés de mini-tracteurs, de motopompes, de motoculteurs, des charrues, des kits d'irrigation, des brouettes, des roues sarclouses, des pulvérisateurs, de semoirs à maïs des décortiqueuses de riz, de batteuses stationnaires de riz et de repiqueuses de riz, etc.

En effet, depuis son accession au pouvoir, la vision du Chef de

Suite à la page 4

Les banques dans le collimateur des cyber-attaques : **L'ANCY sensibilise**

A l'initiative de l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCY) en collaboration avec Cyber Defense Africa (CDA), les acteurs des banques et autres institutions financières ont été sensibilisés sur les enjeux de la cybersécurité le vendredi 27 janvier dernier à Lomé. Selon les organisateurs, les travaux de cet atelier sont destinés à protéger les systèmes d'informations de ces établissements financiers et à éviter les pertes financières liées aux cyber-attaques.

Ces dernières années, le secteur des banques et finances fait de plus en plus face à une recrudescence des cyber-attaques du fait de l'accélération de la digitalisation. Même si l'on reconnaît que toutes les entreprises sont aujourd'hui à des degrés divers de potentielle victimes des cyber-attaques, force est de constater que les banques sont beaucoup plus visées par ces cybercriminels. Cette situation se justifie par le fait qu'avec la digitalisation du secteur, les services se sont dématérialisés, entraînant ainsi l'amplification de la surface numérique. Du coup, ces institutions financières sont plus

exposées aux velléités de ces pirates informatiques. L'ampleur des menaces qui pèsent sur ces établissements financiers n'étant pas négligeable, il revient donc à l'ANCY de prendre ses responsabilités en tant qu'organe de premier plan dans la lutte contre la cybercriminalité au Togo. « Etant donné que les banques ont choisi aujourd'hui de se digitaliser, forcément, elles ont agrandi leurs surfaces d'attaques donc c'est ce qui fait que les cybercriminels tentent de pénétrer leur système d'information ou de passer par des moyens pour pouvoir frauder et soutirer de l'argent. Et donc il est important que

l'Agence Nationale de la Cyber sécurité qui est l'autorité nationale en matière de protection des systèmes d'information organise cet atelier à l'endroit de ces institutions afin de leur présenter l'écosystème de la cyber sécurité de notre pays, de leur montrer les outils qui existent pour renforcer leurs capacités en matière de protection de leurs systèmes d'information. Au cours de cet atelier, notre agence en collaboration avec Cyber Defense Africa va leur faire une formation sur comment les cybercriminels procèdent, les modes opératoires, et ce qu'il faut faire, ce qu'il faut mettre en place pour se prémunir



contre ces cyber attaques....» a expliqué Gbota GWALIBA, Directeur Général de l'ANCY. Avec les différentes communications de cet atelier, les acteurs des banques et autres institutions financières seraient mieux outillés sur la sécurisation de leurs systèmes d'information en vue de protéger les données des clients, prévenir les pertes financières et ainsi préserver la réputation de leurs établissements financiers. Soulignons que l'ANCY est l'autorité nationale en matière de sécurité et de défense des systèmes d'informations. Elle est placée sous l'autorité du

Premier ministre. Elle est chargée de proposer aux autorités gouvernementales compétentes les mesures destinées à répondre aux crises affectant ou menaçant la sécurité des infrastructures essentielles ou des systèmes d'information des autorités publiques ; coordonner l'action gouvernementale en matière de défense des systèmes d'information ; fixer les règles de cyber sécurité et veiller à leur application par les divers acteurs ; assurer la sensibilisation du public et la formation des personnels qualifiés dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information, etc.■
Roger GBESSIA

L'OTM a tenu son Assemblée générale électorale

L'observatoire togolais des médias l'instance d'autorégulation a tenu son assemblée générale électorale à son siège à Klikamé. Rapport d'activités, rapport financier et rapport moral du président sortant, cette AG a été sanctionnée par le renouvellement des membres du bureau dont le mandat était arrivé à terme depuis le 23 octobre 2022.



Les organisations membres de l'instance d'autorégulation ont renouvelé leur confiance au bureau présidé par Fabrice PECTHEZI. On note néanmoins des entrées au poste de trésorerie et le remplacement de deux membres décédés au cours de l'année 2022. Créé en 1999, l'Observatoire togolais des médias a franchi un nouveau pallier dans l'espace médiatique togolais. Le nouveau code de la presse et de la communication en fait une institution

d'autorégulation. Il fonctionne comme le tribunal des pairs et s'impose à tous. L'OTM est indépendant de toute institution publique ou privée et de toute obédience politique ou religieuse. Il constitue une autorité morale dans le secteur des médias togolais. Assurer l'autorégulation des médias, défendre la liberté de presse, faire respecter le code de déontologie des journalistes du Togo, œuvrer pour la confraternité entre les

professionnels des médias, sont les principaux domaines d'intervention de l'OTM. Il mène également des réflexions et des recherches sur l'évolution des médias,

aide à l'amélioration de l'exercice et de la pratique de la profession par une formation et une sensibilisation continues des professionnels des médias. L'observatoire publie annuellement à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de presse, un rapport sur l'état de la presse au Togo. Ce rapport fait l'état de lieu de la presse

sur toute l'étendue du territoire national, constate les avancées ou recul de la liberté de presse et formule des recommandations pour plus de liberté et un meilleur exercice de la profession. Les membres de l'OTM sont issus des organisations professionnelles de presse les plus représentatives du public et du privé.■
La rédaction

Immersion dans le monde agricole: La vision de Faure Gnassingbé partagée avec les agriculteurs

Suite de la page 3

L'Etat est de parvenir à « une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de croissance et de création de richesse pour les agriculteurs » telle que réitérée dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Une vision soutenue par les partenaires en développement du Togo. En témoignent les nombreux projets financés ces dernières années par les partenaires techniques et financiers du Togo tels que le Programme

National d'Investissement Agricole et de Sécurité Agricole (PNIASA), le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT), le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et bien d'autres... Sans oublier des initiatives comme le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA), le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAIEJ-SP) et le

Projet d'Appui aux Investissements Agricoles des Jeunes (PAIAJ) etc... L'agriculture étant l'une des forces majeures de l'économie togolaise, elle est appelée à maintenir ou mieux, à accélérer sa dynamique de transformation structurelle pour non seulement assurer une autosuffisance alimentaire pour les générations actuelles et futures mais également pour booster le développement économique du pays.■
Roger GBESSIA

Traité sur le Commerce des Armes dans l'espace CEDEAO : Un atelier régional en cours à Lomé

Il est ouvert du 31 janvier au 02 février 2023 à Lomé dans la capitale togolaise un atelier régional de la CEDEAO sur l'établissement d'une liste de contrôle nationale pour la mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) dans les Etats membres. Organisé par la Commission de la CEDEAO, cet atelier devra aider tous les 15 Etats ayant ratifié ce traité à remplir les obligations en mettant en œuvre des systèmes de contrôle nationaux pour des contrôles efficaces des transferts d'armes.

Soutenir les Etats membres de la CEDEAO ayant ratifié le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) dans l'élaboration de leur liste de contrôle nationale, en tenant compte des dispositions pertinentes de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et du TCA, tel est l'objectif visé par l'organisation sous régionale à travers cet atelier de Lomé. Au cours des travaux, il est question pour la Commission de la CEDEAO d'amener les Etats membres à comprendre leurs obligations simultanées au titre du TCA et de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères ; former les Etats membres à l'élaboration d'une liste de contrôle nationale ; partager l'expérience sur la mise en œuvre du TCA au niveau national ; identifier les éléments d'une liste de contrôle nationale harmonisée au niveau régional pour la mise en œuvre du TCA ; garantir la propriété nationale et déclencher la mise en œuvre rapide des dispositions du TCA, en particulier les obligations relatives aux listes de contrôle nationales. Il convient de préciser que c'est une question de responsabilité nationale pour chaque Etat d'établir et de maintenir une liste de contrôle à son niveau. Cependant, dans la région de la CEDEAO où il existe un régime régional de contrôle des armes préexistant en vigueur, incarné par la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, une approche régionale de l'élaboration d'une liste de contrôle

nationale est impérative dans la mesure où elle va faciliter le travail au niveau national qui s'inspirera du régime régional de contrôle des armes dont l'entrée en vigueur du TCA et va faciliter également la mise en œuvre en synergie de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre et bien évidemment du TCA dans l'espace de la CEDEAO dans une optique de complémentarité. En vue d'éviter un scénario de développement et de mise en œuvre non coordonnée de la liste nationale de contrôle dans les Etats membres respectifs, qui pourrait entraîner une duplication des efforts et qui pourrait être en contradiction avec la vision régionale consacrée par la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre et le TCA, il est impératif de tracer une voie régionale pour une liste de contrôle des armes et qui reflètera les dispositions du régime régional de contrôle des armes en vigueur. Et c'est justement dans cette optique que cet atelier est organisé pour accompagner les Etats dans cette lourde tâche. Premier accord international juridiquement contraignant visant à établir des normes pour réglementer le commerce des armes conventionnelles et prévenir leur commerce illicite, le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) qui est entré en vigueur depuis le 24 décembre 2014 crée une série d'obligations pour les Etats parties en matière de contrôle des transferts d'armes. Comme obligations prévues par le

Traité, les Etats parties sont tenus d'établir et de maintenir un système efficace de contrôle des transferts d'armes conventionnelles, d'interdire certains transferts d'armes et de ne pas autoriser certaines exportations d'armes. En effet, une liste de contrôle nationale fournit des définitions des catégories d'articles pour lesquels le transfert international d'armes doit être contrôlé.



Entre autres catégories en question : chars de combat, véhicules blindés de combat, systèmes d'artillerie de gros calibre, avions de combat, hélicoptères d'attaque, navires de guerre, missiles et lanceurs de missiles, armes légères et de petit calibre (ALPC) ainsi que les munitions, pièces et composants. Il s'agit donc d'un élément clé d'un système de contrôle national car une liste nationale de contrôle indique clairement quels articles doivent être soumis

à des contrôles de transferts nationaux c'est-à-dire des articles dont l'exportation ou l'importation est interdite sans l'autorisation d'une autorité nationale compétente. Faut-il le souligner, le Traité encourage les Etats signataires à appliquer les dispositions du TCA à la gamme la plus large possible d'armes conventionnelles et de munitions qui ne sont pas couvertes par les dispositions du TCA. ■ Roger GBESSIA



TOGOCOM, LE PLUS GRAND RESEAU 100% 4G+.

Lomé (Togo), le 13 Janvier 2023 – TOGOCOM, Le premier opérateur au Togo qui avance pour vous, avec son réseau mobile désormais 100% 4G+. TOGOCOM affirme à nouveau son leadership qu'il soit sur le plan commercial, technique ou technologique.

Une performance à mettre au profit de l'engagement de TOGOCOM à offrir à tous, un accès égalitaire à la technologie numérique et aux innovations d'aujourd'hui et de demain. Une preuve tangible que TOGOCOM avance et s'investit, chaque jour un peu plus, pour apporter et rendre plus accessibles les meilleures solutions fixes et mobiles à l'ensemble de la population togolaise.

Depuis trois ans déjà, TOGOCOM déploie son programme d'investissements pour le renforcement et la densification de la couverture réseau sur l'ensemble du territoire. TOGOCOM continue donc d'avancer afin de hisser le Togo parmi les pays de référence en matière de digitalisation et de qualité de service selon les objectifs assignés par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP).

Le plus grand réseau 100% 4G+ du Togo est en phase avec la vision des plus hautes autorités du Togo et l'engagement sans faille du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale sous l'impulsion du gouvernement togolais pour faire du Togo, le véritable hub numérique et logistique de la sous-région ouest africaine.

TOGOCOM a également réalisé, au cours de ces trois années, le déploiement de la 5G, l'extension et la densification de la 4G+, de la fibre dans les cinq régions du Togo, afin de permettre aux populations de profiter du Très Haut Débit mobile et fixe.

Selon Monsieur Komlan MATEY, Directeur d'Etude et Déploiement Technique : « Avec un réseau 100% 4G+, TOGOCOM a le taux de couverture le plus élevé du Togo, nous sommes fiers de l'engagement de toutes nos équipes à contribuer en amont au développement numérique du Togo. »

Pour Tarik Boudiaf, Directeur Général par intérim : « La concrétisation des différents projets liés au réseau Togocom notamment le déploiement du millième site, la modernisation de l'ensemble du réseau en 100% 4G+ et le renforcement de sa capacité marque l'engagement de l'ensemble des équipes et partenaires TOGOCOM qui œuvrent au quotidien pour offrir le meilleur de la technologie mobile et fixe à toute la population. Nous continuons d'investir dans le déploiement, le développement et la qualité du service numérique au Togo sous l'impulsion de notre ministère de tutelle »



Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM, filiale du groupe Axian a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse.

Place de la Réconciliation - (Quartier Atchanté)
Boite postale : 333 - Lomé - Togo

Avancer. Pour vous. Pour Tous.

Téléphone : +228 22 53 44 01
E-mail : spdgtg@togotelecom.tg
Site web : togocom.tg

Nouveau poste de péage de Tabligbo : Toutes les catégories de véhicules désormais au guichet

L'Etat togolais à travers la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), a construit un nouveau poste de péage à l'entrée Ouest de la ville de Tabligbo. Ce nouveau site de perception de droits d'usage de la route vient remplacer le kiosque qui servait aux opérations depuis décembre 2018 et qui ne prenait en compte que les véhicules de catégorie poids lourds. La mise en exploitation de ce site construit dans des dispositions innovantes prend désormais en compte toutes les catégories de véhicules en franchissement.

L'entretien régulier et efficace des voies publiques, de même que l'ouverture des pistes rurales, dépendent des droits d'usage de la route collectés aux postes de péage. Le péage de Tabligbo sur la RN4, en prenant désormais en compte toutes les catégories de véhicules, vient renforcer la capacité de financement des travaux liés au maintien de la qualité et de la durabilité de l'ensemble du réseau routier national. Le poste devra fonctionner à l'image des autres installés dans toutes les régions économiques du pays.

Les nouveaux tarifs aux péages sont fixés et rendus publics le 27 juillet 2022 par quatre émissaires du gouvernement à savoir Sani Yaya de l'économie et des finances ; Zouréhatou Kassah-Traoré des travaux

publics ; Kodjo Adedzé du commerce puis Affoh Atchade Dedji en charge des transports routiers, ferroviaires et aériens.

Ainsi, les droits d'usage de la route pour les engins à deux roues sont fixés à 50 fcfa ; 100 fcfa pour les tricycles ; les véhicules légers paient 500 fcfa de même que les minibus de 9 à 15 places. Les droits d'usage pour les bus autocars de 50 à 65 places s'élèvent à 1500 contre 2500 fca pour les poids lourds à deux essieux. Les poids lourds à trois, quatre et cinq essieux ont quant à eux l'obligation de payer 3000 fcfa et 3500 pour ceux de 6 à 7 essieux. Les véhicules comptant huit essieux et plus devront payer 5000 fcfa.

Payer les droits d'usage de la route, c'est participer à la préservation des infrastructures routières.



Pour un franchissement fluide et un fonctionnement plus efficace des postes de péage, la SAFER invite les usagers au respect des dispositions mises en place. En prélude à la mise en exploitation du poste de Tabligbo, les populations riveraines ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation dont l'objectif est de présenter la mission que l'Etat a confiée à

la SAFER en lui attribuant l'exploitation des péages sur toute l'étendue du territoire national.

Au cours du mois de janvier 2023, les autorités de la préfecture de Yoto ont suffisamment échangé et partagé avec les populations sur les comportements à adopter lors du franchissement de tout poste de péage. Autour du préfet de Yoto, Lieut. Col. Djossou E. Agossa, ces rencontres de partage ont réuni plusieurs personnalités dont le directeur général de la SAFER ; les chefs traditionnels ; les autorités administratives, politiques, judiciaires, coutumières ; des opérateurs économiques ; les responsables des organisations de la société civiles etc.

« C'est dans le souci de permettre aux usagers de la route Tabligbo-Tsévié de jouir d'un trafic paisible que le gouvernement a installé un poste de péage sur ledit tronçon pour permettre son entretien et lui éviter une dégradation comme avant septembre 2016. Au vu des différentes peines subies avant 2016 sur la nationale n°4, je vous convie à plus de lucidité et de sincérité pour

une analyse approfondie des données et informations qui seront soumises à votre attention, puisqu'il s'agit des points qui définissent et retracent le fonctionnement du nouveau péage de Tabligbo », a expliqué le préfet à l'ouverture des échanges le mercredi 25 janvier 2023 tenue au centre communautaire de la ville. Pour rappel, la SAFER exploite actuellement 14 postes de péage repartis sur toute l'étendue du territoire national. La société a d'abord hérité d'un ensemble de 04 postes de péage en exploitation par l'ex-CAPER dont le 1er a été construit sur la nationale n°2 au niveau de Vodougbe dans la préfecture des Lacs et mis en service dès juillet 2006.

Trois autres postes ont été mis en exploitation à partir de juillet 2007. Il s'agit de Davié, de Sanguéra et de Sotouboua. Le gouvernement togolais a également confié à la SAFER la gestion de nouveaux sites à savoir les postes de péage d'Aledjo (préfecture d'Assoli) ; de Défalé (préfecture de Doufelgou) tous deux mis en exploitation en janvier 2015 ; de celui de Ponio (préfecture de Tône) en mai 2018 et d'Adéta (préfecture de Kpélé) en septembre 2018.

Entre 2020 et 2021, les postes d'Aképedo dans l'Avé, de Kpomé dans le Zio et de Notsé dans le Haho se sont ouverts aux usagers de la route. Le 05 mai 2022, le péage de Mango entre en service. Il est situé sur la RN1 à l'entrée Sud de la ville de Mango. C'est le plus récent.

La mission de la SAFER : assurer le financement de l'entretien du réseau routier national, sur la base d'un programme annuel de travaux.■

Source : Mega info.



TARIF EXTERIEUR COMMUN

V.2022.SH



les 4+ du TEC

V.2022.SH

- Adaptation à l'évolution des pratiques commerciales
- Prise en compte des questions environnementales et sociales
- Prise en compte des progrès technologiques
- Prise en compte de la lutte contre le terrorisme par la spécialisation des Biens à Double Usages (BDU)

Téléchargeable sur www.otr.tg

En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

5e journée mondiale de lutte contre les maladies tropicales négligées : Cap sur l'éradication de la lèpre, l'ulcère de buruli, les schistosomiasés et les géohelminthiases

Le Togo a célébré avec ferveur la journée mondiale de lutte contre les maladies tropicales négligées le lundi dernier. Instaurée par l'organisation mondiale de la santé, cette célébration sert de catalyseur pour la sensibilisation, le dépistage et la prise en charge, l'obtention des ressources accrues pour les maladies tropicales négligées (MTN) et la poursuite de l'appropriation par les politiques du programme national des MTN.

Au cours d'une conférence bilan organisée par le ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins en présence des différents partenaires techniques et financiers de lutte, le Coordonnateur du Programme National de Lutte contre les Maladies Tropicales Négligées, M. Gnossiko Piham, a présenté l'état de lutte et les perspectives à venir.

D'après son développement, après l'élimination comme problème de santé publique de la Filariose Lymphatique en 2017, du Ver de Guinée en 2011, de la Trypanosomose Africaine en 2020 et du Trachome en 2022, le Togo grâce aux traitements de

masse de ces maladies à l'Albendazole (Géohelminthiases), à l'Ivermectine (onchocercose), au Praziquantel (schistosomiasés), d'une part, et à la prise en charge des cas de morbidité, à la chirurgie réparatrice des cas d'hydrocèle/plaies US, des trichiasis, au suivi des cas (Lymphoedème/Eléphantiasis, Lèpre, UB), à la mobilisation communautaire dans le cadre de la lutte antivectorielle, et surtout à la sensibilisation sur les mesures d'hygiène et d'assainissement de base, a réussi à obtenir de probants résultats.

C'est notamment le cas de la

baisse de la prévalence nationale de 5 en 2009 à moins de 2% en 2015 de l'Onchocercose, celle des Schistosomiasés de 23% en 2009 à 5% en 2015 et des Géohelminthiases de 33% en 2009 à 11,6% en 2015

"Il est important de célébrer cette performance mais cela ne doit pas faire oublier qu'il nous reste beaucoup à faire. D'autres MTN comme la lèpre, l'ulcère de buruli, les schistosomiasés, les géohelminthiases demeurent jusqu'à présent un important problème de santé publique dans certaines régions du Togo au Togo. Certaines maladies jadis délaissées telles que le mycétome, la gale et la rage feront l'objet d'étude et de



mesures de lutte.", a renchéri le Secrétaire général du MSHP, Dr Wotobe Kokou, avant de remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers notamment, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), USAID, FHI 360 et Deloitte, HDI, Sightsavers, MDP, DAHW, et Anesvad, pour leurs appuis multiformes.

Le grand défi actuel demeure la poursuite des TDM, la surveillance, la gestion des morbidités, le contrôle des maladies dont l'élimination n'est pas encore possible et aussi la recherche. C'est ce que rappelle de fort belle manière le thème de l'année, " Agir maintenant -Agir ensemble-Investir dans la lutte contre les MTN".

A travers ce thème, l'OMS veut inciter les différents acteurs à poursuivre les efforts dans la lutte afin d'éliminer les autres MTN et préserver les acquis. Le représentant de l'Organisation à la célébration de la journée n'a pas manqué de féliciter le Togo pour ses multiples efforts. Il a notamment rappelé l'importance de la prise en compte du volet communautaire dans la lutte, aussi une étroite connexion avec les entités décentralisées est vivement recommandée.

Le Togo pour sa part, entend trouver d'autres plateformes pour réaliser les TDM et mettre en œuvre le plan de pérennisation des acquis de la lutte contre les MTN. A terme, il s'agira d'éliminer l'onchocercose et Schistosomiasés, de renforcer le contrôle des Géohelminthiases, de contrôler, d'éliminer et d'éradiquer les

MTN à prise en charge tels l'Ulcer de Buruli, la lèpre et le pian, de réduire les EMS et rendre disponibles des SAV subventionnés et enfin de dresser la cartographie de la gale, la dengue, la rage et la mycetome.

Mais il faut le souligner, nombreuses sont les difficultés que rencontre le PNLMTN dans sa tâche. Il s'agit entre autres des insuffisances d'intégration des activités MTN avec les autres programmes de santé, de la réduction du financement des partenaires, ainsi que des insuffisances de financements pour mener les activités de morbidité, fonctionnement et suivi-évaluation.

Les maladies Tropicales Négligées (MTN) sont un groupe de maladies endémiques dans la plupart des pays à faible revenu comme le Togo. Plus d'un milliard de personnes dans le monde sont affectées par une ou plusieurs maladies tropicales négligées (MTN), et la Région africaine de l'OMS supporte près de la moitié de la charge de morbidité mondiale due à ces maladies. Elles sévissent dans les populations les plus vulnérables, entraînant des souffrances chroniques, des incapacités graves et mettent en jeu le pronostic vital des personnes atteintes.

Avec l'élimination du ver de Guinée en 2011, de la filariose lymphatique en 2017, de la trypanosomose humaine africaine en 2020 et du trachome en 2022, le Togo devient le seul pays de l'Afrique à éliminer 4 MTN.

Démocrate

SNB

sans sucres ajoutés

C'KOOL BIÈRE

NOUVEAU

C'KOOL ÇACOULE

BIÈRE LEGÈRE!

EAU MALT HOUBLON

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

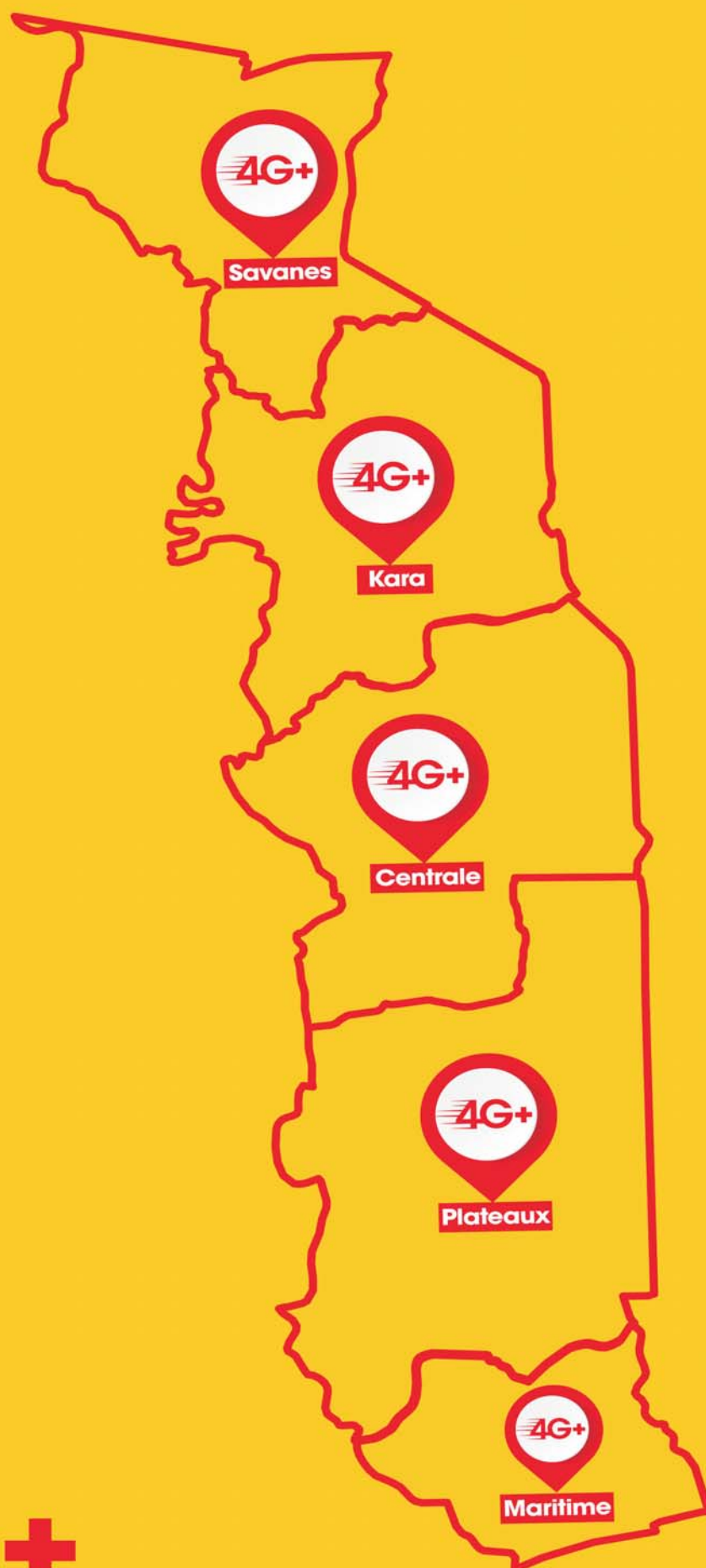
Prix de vente maximum conseillé

400* fcfa

Bière brassée & embouteillée par la SNB - 27 BP 28 Lomé
Togo tél : +22 22 03 7714
consommer de préférence avant le terme sur la bouteille
EAU - MALT - HOUBLON

Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



4G+

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom